

LES CERTIFICATIONS DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE : DES DISPOSITIFS SUR-MESURE POUR UNE INSERTION RÉUSSIE

3 734 personnes étaient inscrites dans
une certification de la branche qui se
terminait en 2019.

91 % des titulaires d'une certification
obtenue en alternance sont en emploi
six mois après la formation.

L'ANFA est l'organisme certificateur de la branche des services de l'automobile. À ce titre, elle est missionnée par les partenaires sociaux pour concevoir des dispositifs spécifiques certifiants. Ces derniers étant ajustés aux réalités du terrain et à l'évolution des métiers, répondent parfaitement aux besoins des entreprises. C'est pourquoi l'insertion après une certification est particulièrement élevée, faisant des CQP et titres à finalité professionnelle, les meilleurs dispositifs pour trouver un emploi dans la branche.



LES CQP ET TITRES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE : UNE CONSTRUCTION DE BRANCHE POUR UNE FORMATION AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ENTREPRISES

La branche des services de l'automobile a créé 130 CQP dont près de 50 sont déployés dans différents organismes de formation à travers toute la France.

Les certificats de qualification professionnelle (CQP) sont des certifications délivrées par une branche.

Dans la branche des services de l'automobile, ces certifications sont construites en référence à l'emploi décrit dans le **Répertoire national des qualifications des services de l'automobile (RNQSA)**, **panorama des emplois relevant de la convention collective**. Créés par les représentants de la branche et pour les professionnels des services de l'auto, du camion, du cycle et du motorcycle, les CQP permettent de faire reconnaître des compétences pour évoluer professionnellement ou d'en acquérir de nouvelles.

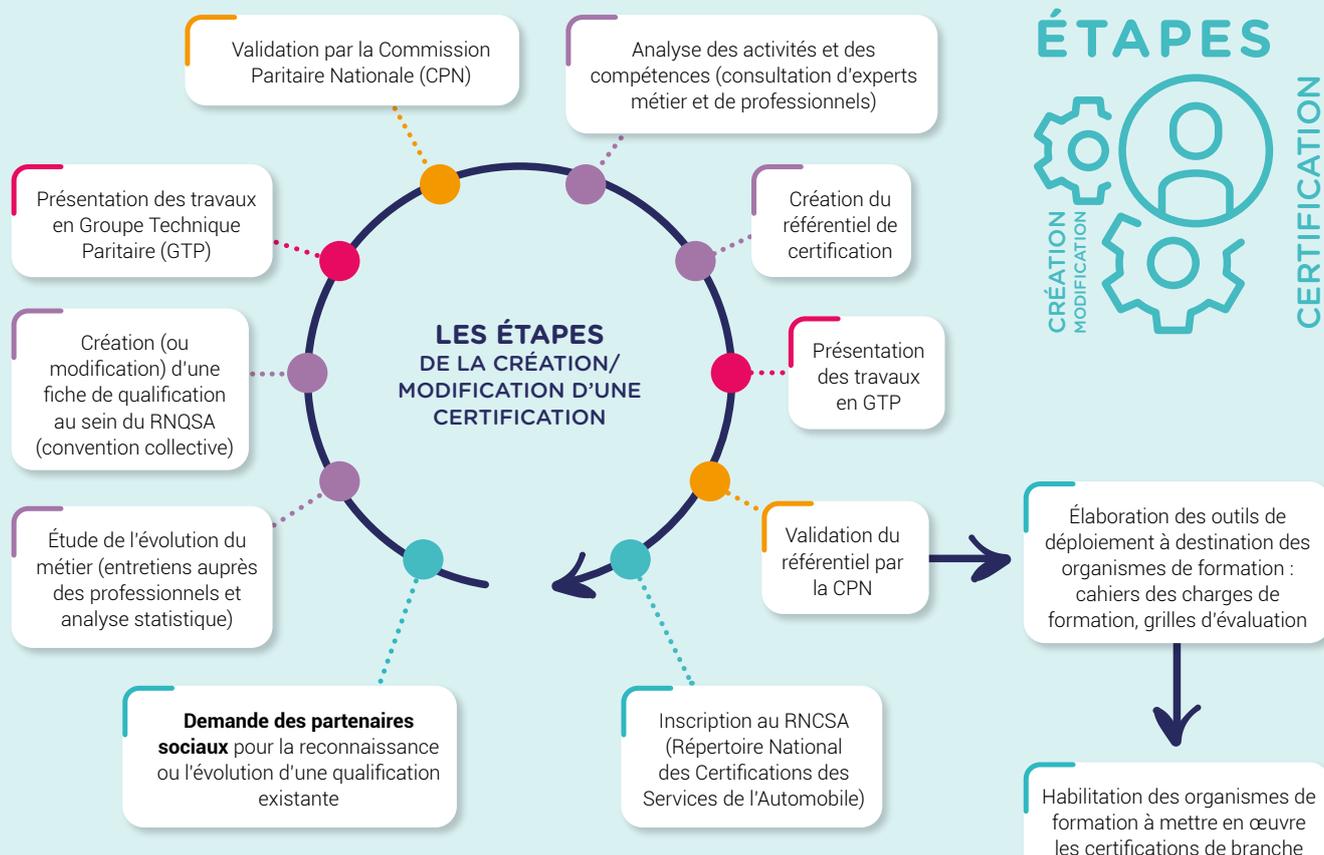


LES TITRES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Le CQP n'est pas le seul dispositif de certification de branche. Il existe aussi le **titre à finalité professionnelle**, accessible en contrat de professionnalisation mais également en contrat d'apprentissage.

En 2020, plusieurs CQP sont devenus des titres, permettant d'en élargir le public. C'est le cas des titres Vendeur Automobile (anciennement CQP VAC), Mécanicien Cycles et Technicien Expert Après-Vente Automobile, qui rejoignent le titre Conseiller Technique Cycles.

DES CERTIFICATIONS QUI S'ADAPTENT AUX BESOINS ET AUX ÉVOLUTIONS



• RNQSA : Répertoire National des Qualifications des Services de l'Automobile
• RNCSA : Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile

Les certifications préparent à un métier pour lequel un besoin a été identifié. Dans la branche, elles sont régulièrement renouvelées et adaptées aux évolutions des métiers.

Lorsque les partenaires sociaux en font la demande, l'ANFA mène des travaux d'étude et d'analyse des métiers et des activités afin de rendre compte des évolutions et d'éclairer les décisions finales. Ainsi, les qualifications et leur certification correspondante ne sont jamais figées et restent fidèles aux réalités du terrain.



Le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) Compétences numériques Services Auto a pour objectif d'accompagner les professionnels de la branche face aux technologies des véhicules connectés et autonomes ainsi qu'à la digitalisation des activités de services et du commerce automobile.

Les travaux issus du PIA sont pris en compte par l'ANFA pour faire évoluer les certifications de la branche appartenant aux domaines :

- de la vente automobile,
- de la maintenance véhicule léger,
- de la préparation-rénovation,
- du véhicule utilitaire et industriel.

Les formations créées permettent également à l'ANFA d'étendre son accompagnement sur les plans technologiques et pédagogiques auprès des enseignants et formateurs de la branche.

DES CERTIFICATIONS QUI S'ADRESSENT À TOUS LES PUBLICS

Les certifications de la branche concernent tous les publics, quel que soit leur âge, leur situation professionnelle, leur expérience ou encore leur niveau de qualification souhaitant travailler dans le secteur des services automobiles :

- **Les jeunes en formation initiale**, qui souhaitent se spécialiser dans un métier pour compléter leur parcours de formation. Les certifications sont, pour la plupart, accessibles en contrat de professionnalisation pour les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Les titres à finalité professionnelle sont, quant à eux, également accessibles en contrat d'apprentissage pour les jeunes de 16 à 29 ans révolus.
- **Les salariés en poste qui souhaitent monter en compétences via la formation continue.** Elle permet à toute personne, jeune ou adulte, déjà engagée dans la vie active, d'enrichir ses connaissances, ses compétences et/ou d'évoluer vers de nouvelles qualifications. Ces actions de formation sont mises en place par l'employeur dans le cadre des activités de l'entreprise (plan de développement des compétences) ou à titre personnel (le Compte Personnel de Formation, CPF, pour les certifications enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles, RNCP). Les salariés peuvent également bénéficier d'un dispositif de **reconversion** ou de promotion par alternance (PRO A), fruit d'une co-construction entre le salarié et l'employeur.
- **Les demandeurs d'emploi** à travers différents dispositifs spécifiques (notamment la POEC, Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective et l'aide individuelle à la formation) ou via un contrat de professionnalisation.



L'ENREGISTREMENT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES (RNCP)

L'ANFA dépose les certifications de la branche auprès de France Compétences en vue de leur enregistrement au RNCP. A la fin de l'année 2020, treize certifications étaient d'ores et déjà enregistrées, et étaient éligibles à un financement CPF (Compte personnel de formation) et à la VAE. Elles sont désormais positionnées sur un niveau de qualification reconnu par l'État.

L'ANFA a également créé un dispositif de « **Reconnaissance de l'Expérience** » pour permettre l'obtention d'une certification de branche non enregistrée au RNCP.

Les formations peuvent être financées en tout ou en partie par l'OPCO Mobilités, Pôle Emploi, l'employeur et/ou par des financements individuels tels que le CPF.

• **Les personnes déjà expérimentées** qui souhaitent faire reconnaître leurs compétences via la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE). Après un an d'expérience professionnelle dans le domaine, la VAE permet à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'études, son statut, de valider son expérience afin d'obtenir la certification, enregistrée au RNCP.

En fonction des publics et des dispositifs de financement, les modalités (alternance, stage...) et la durée de la formation diffèrent, parfois pour une même certification. Par exemple, les dispositifs POEC, spécifiques aux demandeurs d'emploi, sont des formations non alternées majoritairement inférieures à six mois, tandis que les contrats de professionnalisation durent plus longtemps et s'organisent en alternance.

L'alternance est d'ailleurs plébiscitée par les entreprises de la branche. L'action de formation alterne des périodes en **organisme de formation** et en **entreprise**, laissant ainsi place à des temps de réflexivité. En effet, l'alternance permet de consolider les compétences acquises : les connaissances, les savoir-faire et les savoir-être se confrontent et se complètent grâce aux expériences vécues en centre de formation et en entreprise.

Cette pratique et cette expérience professionnelles renforcent l'employabilité de la personne formée.

La durée totale de la formation peut aller de 3 mois à 24 mois, selon les CQP ou titres.

DES CERTIFICATIONS QUI PERMETTENT DE CONSTRUIRE UN PROJET PROFESSIONNEL

Il existe des **certifications à tous les niveaux de qualification** (ouvriers-employés, agents de maîtrise et cadres) et dans **tous les domaines** de la branche. Elles sont particulièrement prisées dans certains domaines où il n'existe pas de diplôme de l'Éducation nationale spécifique, comme la maintenance et la réparation des cycles, ou encore la vente automobile.

Dans l'objectif de faciliter et organiser les mobilités professionnelles, les compétences nécessaires sont définies à partir des activités du métier, puis regroupées en **blocs de compétences** qui peuvent être spécifiques à une certification ou communs à plusieurs d'entre elles.

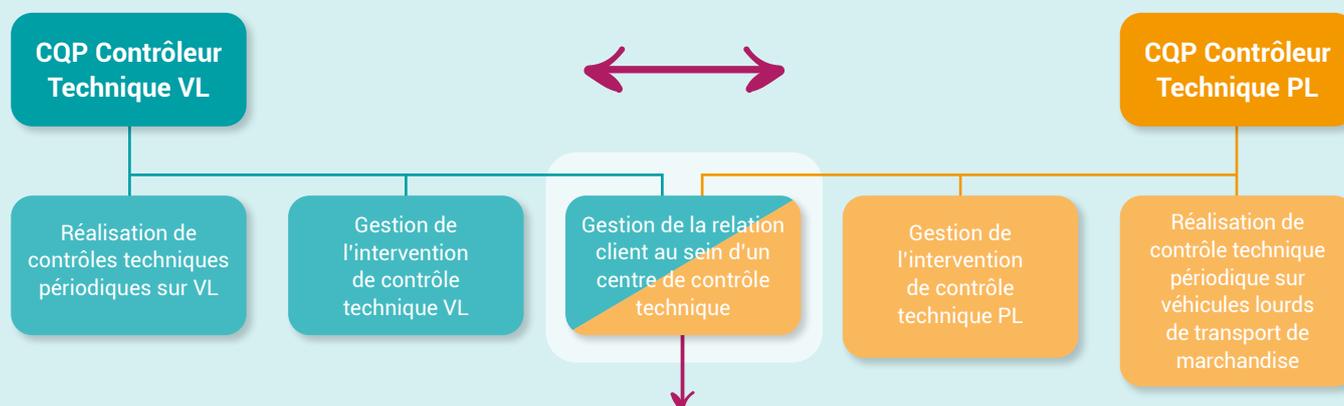
Certains blocs sont organisés en passerelles entre les différentes certifications, répondant ainsi aux intentions de la **loi du 5 septembre 2018** « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

En effet, cette construction permet de proposer des formations sur mesure, répondant rapidement aux évolutions des carrières professionnelles et ainsi aux transformations des métiers.

Cette **architecture en blocs** permet de créer des parcours transverses et verticaux.



EXEMPLE D'UN PARCOURS VERS UNE AUTRE QUALIFICATION

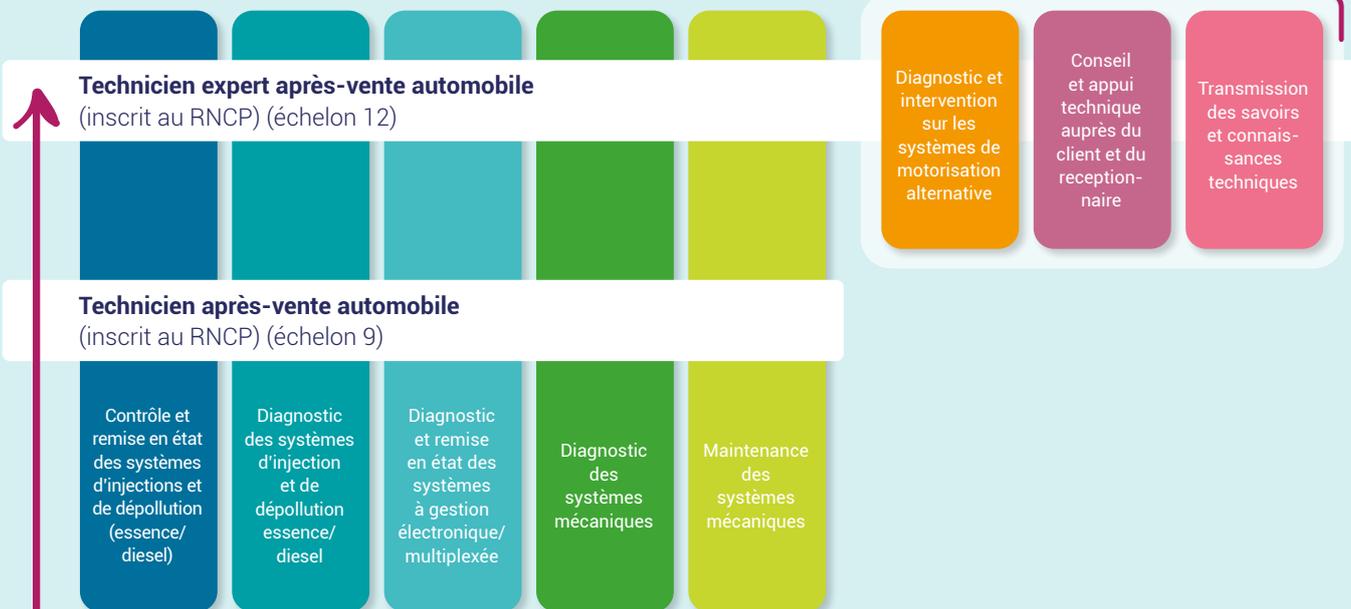


Ce bloc de compétences est commun aux deux qualifications : c'est une passerelle.
Pour devenir contrôleur technique VL, le contrôleur technique PL n'aura pas besoin de le valider une seconde fois, et réciproquement.

• VL : Véhicule Léger
• PL : Poids Lourd

EXEMPLE D'UN PARCOURS VERS UNE QUALIFICATION SUPÉRIEURE

i Pour passer du métier de technicien après-vente automobile à celui de technicien expert après-vente automobile, seuls ces trois blocs supplémentaires doivent être acquis. Le reste des compétences est commun aux deux qualifications.



L'acquisition de la certification dépend de l'obtention des blocs de compétences et de la réussite à l'entretien de narration d'activité. Ce dernier permet au jury final, composé de professionnels, d'apprécier les compétences clés indispensables à l'exercice du métier et la cohérence du projet professionnel.

▶ LES ORGANISMES DE FORMATION ACCOMPAGNÉS PAR L'ANFA DANS LE DÉPLOIEMENT



L'ANFA accompagne les organismes de formation sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Les certifications de la branche sont composées de trois référentiels :

- Un référentiel d'activités professionnelles (liste toutes les activités professionnelles du métier) et de compétences professionnelles
- Un référentiel d'évaluation (répertorie les modalités et critères d'évaluation)
- Un référentiel de formation (volume horaire, déroulement...)

Au national, des outils de déploiement (cahier des charges de formation et kit d'évaluation) sont élaborés et mis à jour pour faciliter la mise en œuvre de la certification visée et rendre homogène sur l'ensemble du territoire la formation dispensée. Pour chaque domaine, ces outils et les actualités du secteur sont présentés aux organismes de formation concernés. Ces temps d'échanges facilitent leur appropriation et permettent un retour d'expérience.

En région, cet accompagnement, relayé par les responsables territoriaux de l'ANFA, prend en compte les particularités locales (freins, ruralité, bassin de l'emploi, besoin de main d'œuvre, contexte politique), et les ressources humaines et matérielles à disposition pour mettre en œuvre la formation visant la certification.

Les responsables territoriaux sont sollicités pour leur conseil et leur expertise. Ils assurent le lien avec les différents partenaires de leur territoire et réalisent un suivi auprès des organismes de formation afin de veiller à la qualité de la formation, en prenant en compte le besoin des entreprises.

LE CQP CONSEILLER DE VENTES CONFIRMÉ PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES (CVC PRA)

Les métiers du magasinage restent méconnus alors que les besoins en recrutement sont réels (environ 2000 en 2019, et 240 postes non pourvus cette même année). Avec la suppression du CAP Vendeur Magasinier en Pièces de Rechange et Équipements Automobiles, le CQP CVC PRA est désormais la seule certification spécifique dans le domaine de la pièce et devient ainsi incontournable.

La branche de l'automobile a pour projet en 2021 de le faire évoluer en titre à finalité professionnelle pour le rendre accessible en contrat d'apprentissage.



LE CQP DIRECTEUR DE SITE SMAVA (DS SMAVA)

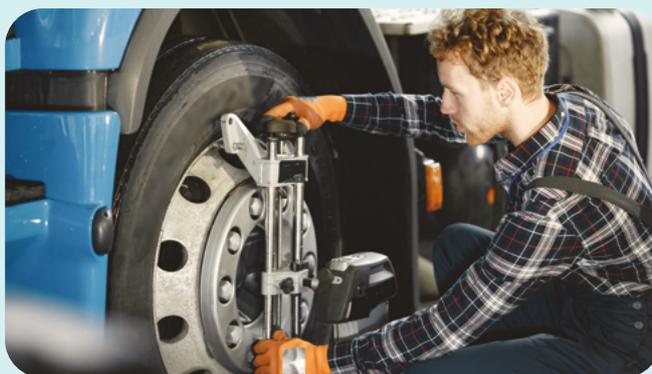


Ce nouveau CQP, déployé pour la première fois en 2020, répond à la demande des professionnels de la branche face à une spécificité du métier et du type d'enseigne des SMAVA, services multimarques de l'après-vente automobile (centres-auto, réparateurs rapides, pneumaticiens et spécialistes du vitrage). Axé sur la gestion d'une activité commerciale, il permet aussi de se former au management et au pilotage d'un centre de profit.

Le CQP Directeur de Site SMAVA est accessible uniquement par la voie de la formation continue, dont la Pro-A, et par le dispositif de branche permettant une reconnaissance de l'expérience.

LES CQP OPÉRATEUR MAINTENANCE PNEUMATIQUES VÉHICULES INDUSTRIELS (OMPVI) ET OPÉRATEUR SPÉCIALISTE MAINTENANCE PNEUMATIQUES VÉHICULES INDUSTRIELS (OSMPVI)

Ces formations courtes permettent une reconversion rapide et constituent une première entrée dans le domaine de la maintenance VI, domaine ayant d'importants besoins en recrutements (*cf. Autofocus n° 86 Les recrutements dans la branche des services de l'automobile en 2019*). Les CQP évoluent pour prendre en compte les innovations en matière de gestion de données, d'éléments connectés, de mode d'organisations, dans le cadre des activités liées aux pneumatiques.





LE CQP CONTRÔLEUR TECHNIQUE VÉHICULE LÉGER (CTVL)



Enregistré
au RNCP

Le contrôle technique VL est une profession réglementée.

Le Ministère de la transition écologique suit les directives européennes. Celles-ci indiquent que le contrôleur technique doit posséder un niveau 4 (équivalent au baccalauréat) et un numéro d'agrément pour exercer dans un centre. Contrairement aux formations internes aux enseignes de contrôle technique qui ne sont pas certifiantes, **le CQP CTVL permet d'obtenir ce niveau de certification obligatoire** pour exercer la profession. La formation est donc accessible dès le CAP Maintenance (ou équivalence).

Le métier a changé au cours de ces dernières années sous l'effet du renforcement de la responsabilité (constats et risques à court ou moyen terme), de la digitalisation des outils (logiciel, tablette...) et des évolutions technologiques des véhicules (électriques, hybrides, aides à la conduite...).

La réglementation, représente une partie importante de la formation. Le CQP forme aux différentes habilitations nécessaires (électriques et gaz) pour exercer en toute sécurité selon les normes en vigueur. Enfin, la gestion de la relation client est également prise en compte, couvrant ainsi toutes les activités du contrôleur technique. A l'issue de sa formation, le contrôleur est totalement opérationnel et autonome.



LES CQP DÉPANNÉUR REMORQUEUR VÉHICULES LÉGERS (DRVL) / POIDS LOURDS (DRPL)



Ces CQP ont été entièrement rénovés en 2019 face aux importantes difficultés de recrutement dans ce secteur. Ils permettent également la professionnalisation des salariés dépanneurs-remorqueurs en poste qui ne sont pas forcément issus d'une formation certifiante.

Les métiers du dépannage sont des métiers très polyvalents alliant l'évaluation et la mise en sécurité de l'intervention de dépannage-remorquage, le dépannage et le remorquage en eux-mêmes ainsi que l'organisation et la gestion des interventions.

Le recours à un logiciel pour la gestion de l'intervention impacte le métier : le dépannage-remorquage est de plus en plus connecté.

UNE EXCELLENTE INSERTION APRÈS UNE CERTIFICATION DANS LA BRANCHE



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette publication présente les résultats d'une enquête en ligne et par téléphone réalisée en juin 2020 auprès de 2 303 personnes ayant terminé une certification au cours de l'année 2019, quel que soit le mode d'accès (contrat de professionnalisation, formation continue, POEC, etc.). Le questionnaire portait principalement sur la situation professionnelle six mois après la fin de la formation.

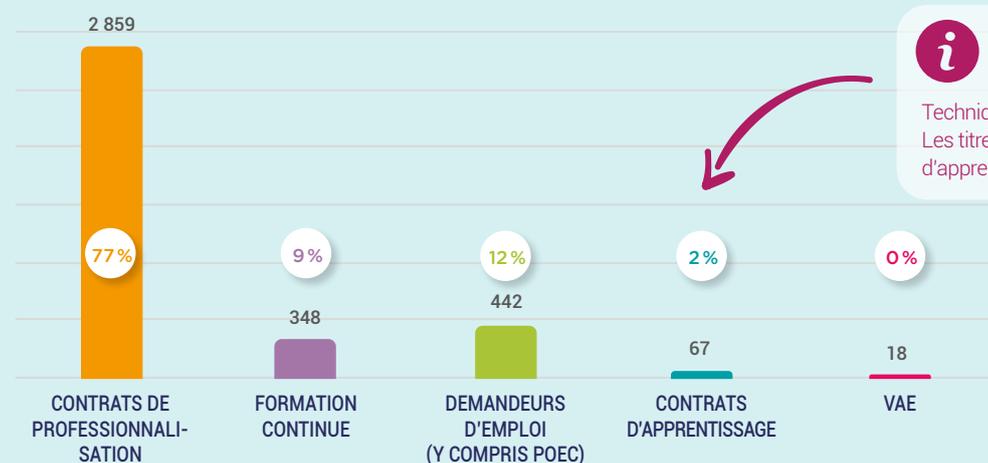
Plus de 4 150 personnes étaient inscrites dans une certification de la branche en 2020. Une nouvelle enquête viendra questionner leur insertion six mois après leur sortie, en juin 2021.

LES EFFECTIFS EN FORMATION DANS LES CERTIFICATIONS DE LA BRANCHE EN 2019

Au total, ce sont 3 734 personnes qui étaient inscrites à une certification de la branche des services de l'automobile durant l'année 2019. Parmi eux, la quasi-totalité préparait un CQP (3 652 personnes) et 82 un titre à finalité professionnelle.

Seuls 4 % des inscrits ont abandonné leur formation avant l'examen final.

SORTANTS D'UNE CERTIFICATION DE LA BRANCHE EN 2019



Les 67 personnes en contrats d'apprentissage préparaient le titre à finalité professionnelle Conseiller Technique Cycles. Les titres sont accessibles en contrat d'apprentissage, contrairement aux CQP.

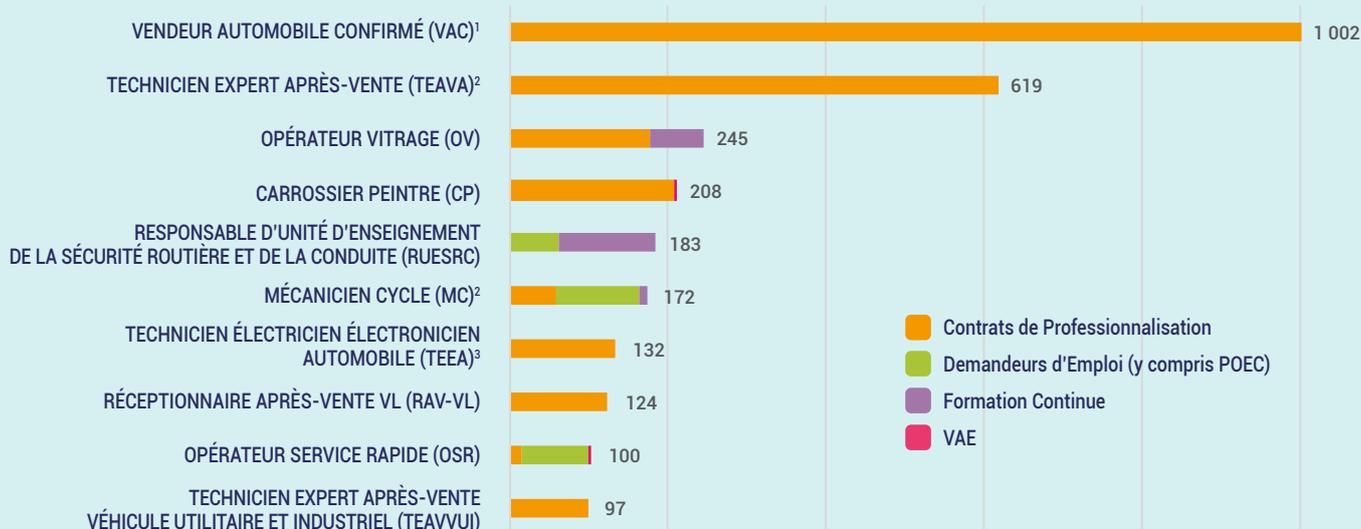
Source : ANFA

Le mode d'accès principal à ces certifications est le contrat de professionnalisation qui a concerné plus de trois quarts des formés. Elles sont également mobilisées via les dispositifs de demandeurs d'emploi (12 %) et la formation continue (9 %).

12 % des personnes étaient inscrites sur des dispositifs spécifiques aux demandeurs d'emploi



EFFECTIFS SORTANTS DE FORMATION PAR CQP (TOP 10)



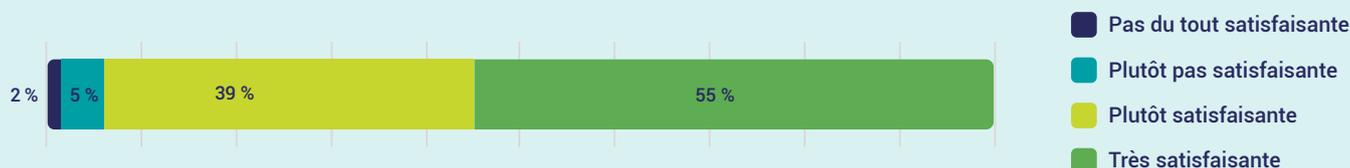
Source : ANFA

1 : Devenu titre Vendeur Automobile en 2020 ; 2 : Devenu titre en 2020 ; 3 : Devenu CQP Technicien Après-Vente Automobile en 2020

DES CERTIFICATIONS PLÉBISCITÉES PAR LES FORMÉS

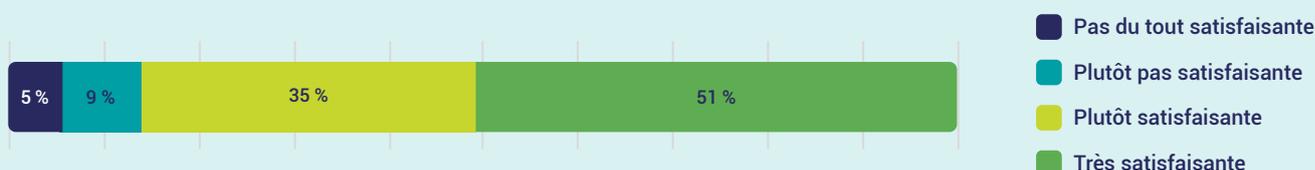
94 % des sortants d'une certification de la branche sont satisfaits de leur formation dans leur organisme de formation.

PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, hors VAE. N = 2 293

PERCEPTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ENTREPRISE



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, hors FC et VAE. N = 1 890

86 % des sortants d'une certification de la branche sont satisfaits de l'accompagnement de leur entreprise lors de leur formation.

Les certifications de la branche sont plébiscitées par les sortants qui témoignent largement de la qualité des formations.

L'expertise des formateurs est souvent saluée, notamment en raison de la technicité et de la spécificité des formations, adaptées et créées sur mesure pour les services de

l'automobile. Tous les domaines de la branche disposent de certifications, mêmes les plus spécifiques pour lesquels aucun diplôme de l'Éducation nationale n'existe (comme par exemple, les métiers du stationnement, du cycle ou encore du dépannage-remorquage). Elles sont identifiées comme « plus proches de la réalité » et en conséquence, sont reconnues par les professionnels du secteur.

Les CQP - et titres à finalité professionnelle - permettent donc d'évoluer au sein de l'entreprise, notamment pour les salariés en formation continue, et de s'insérer dans une entreprise du secteur pour les plus jeunes ou pour les personnes en reconversion. Certains sortants saluent d'ailleurs l'organisation

TAUX DE RÉUSSITE DES SORTANTS 2019



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, hors abandon en cours de formation

de job dating et de rencontres avec des entreprises à l'issue ou au cours de la formation. Cet accompagnement favorise les contacts professionnels et développe le réseau des formés. Or, le canal principal de recrutements des établissements de la branche est le bouche-à-oreille et la mobilisation du réseau (cf. *Autofocus n° 86 Les recrutements dans la branche des services de l'automobile en 2019*).

La convivialité est également mise en lumière par les sortants, qui apprécient la bonne ambiance de ces formations à taille humaine.

89 % des sortants d'une formation de la branche en 2019 ont obtenu leur certification.

La formation m'a permis une bonne reconversion et j'en suis satisfait et reconnaissant.

(Sortant CQP Mécanicien Cycles)

L'équipe enseignante a été parfaite je suis d'ailleurs toujours en contact avec eux. Cette année de formation a été très riche et complète. J'y ai beaucoup appris.

(Sortant CQP Réceptionnaire Après-Vente VL)

Une formation vraiment sympa qui différencie du lycée, qui nous prépare vraiment à notre métier, avec des formateurs au top de leur niveau ! Je continuerai d'en parler autour de moi. Encore merci à tous ces incroyables formateurs !

(Sortant CQP Technicien Expert Après-Vente Automobile)

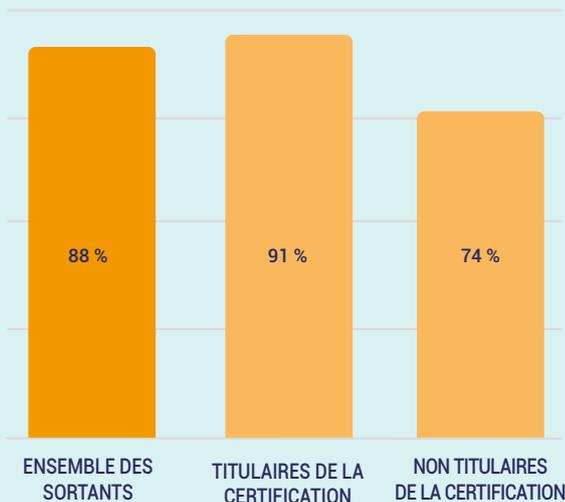
Très bonne formation qui permet de s'épanouir totalement dans notre domaine.

(Sortant CQP Technicien Expert Après-Vente Motorcycle)

L'INSERTION APRÈS UNE CERTIFICATION DE BRANCHE PRÉPARÉE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

TAUX D'INSERTION SIX MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019. N = 1 771

Les CQP sont les meilleurs dispositifs de formation pour s'insérer dans la branche des services de l'automobile, puisque **le taux d'insertion des sortants formés en contrat de professionnalisation est de 88 %**. Il atteint même 91 % pour les titulaires de la certification.

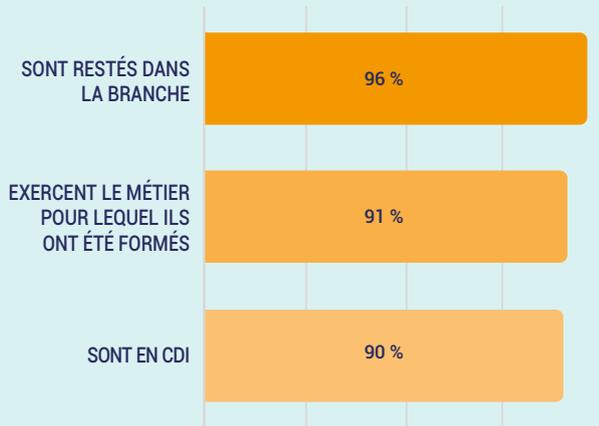
Parmi ces derniers, 65 % de ceux qui sont en emploi à six mois sont embauchés dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur alternance. Ainsi, l'insertion commence dès la formation.

Pour les autres, c'est-à-dire les titulaires en emploi en dehors de l'entreprise formatrice, un tiers a trouvé un travail via ses relations, 26 % en proposant une candidature spontanée et 22 % en répondant à une offre d'emploi.

91 % des titulaires d'une certification de la branche sont en emploi six mois après l'obtention de leur CQP.

PARMI LES TITULAIRES EN EMPLOI

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019. N = 1 193

Plus largement, 96 % des titulaires en emploi sont restés dans la branche des services de l'automobile et 91 % exercent le métier pour lequel ils ont été formés pendant l'action de formation. Seul 3 % des titulaires en emploi exercent dans un domaine qui n'a pas de lien avec leur CQP.

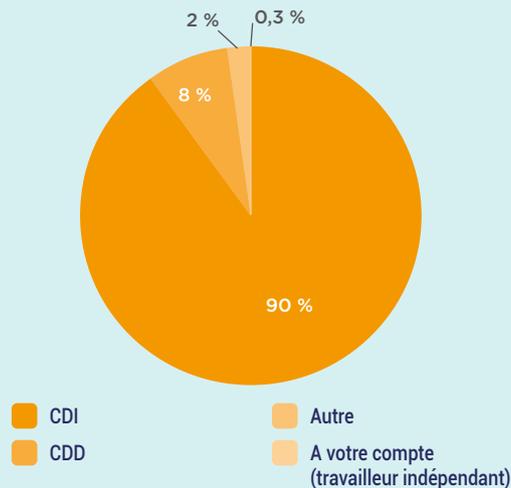
L'emploi des titulaires est stable : 90 % des personnes en emploi sont en CDI et moins de 1 % travaille à temps partiel.

Pour les personnes n'ayant pas obtenu leur certification, le taux d'insertion est sensiblement plus faible (- 7 points) mais reste important puisqu'il atteint 74 %. Parmi celles en emploi six mois après la fin de la formation, 43 % sont embauchées dans l'entreprise formatrice. 82 % sont restées dans la branche des services de l'automobile, mais seulement la moitié (54 %) exerce le métier ciblé par la certification. Enfin, 74 % sont embauchés en CDI (- 16 points par rapport aux titulaires de la certification).

Lors de l'enquête, nous nous sommes interrogés sur l'impact que le premier confinement lié à la pandémie de Covid-19 (du 17 mars au 11 mai 2020) avait pu avoir sur l'insertion des sortants 2019. Nous avons donc comparé les situations professionnelles des

TYPE DE CONTRATS DES TITULAIRES SIX MOIS APRÈS LA FORMATION

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019. N = 1 193

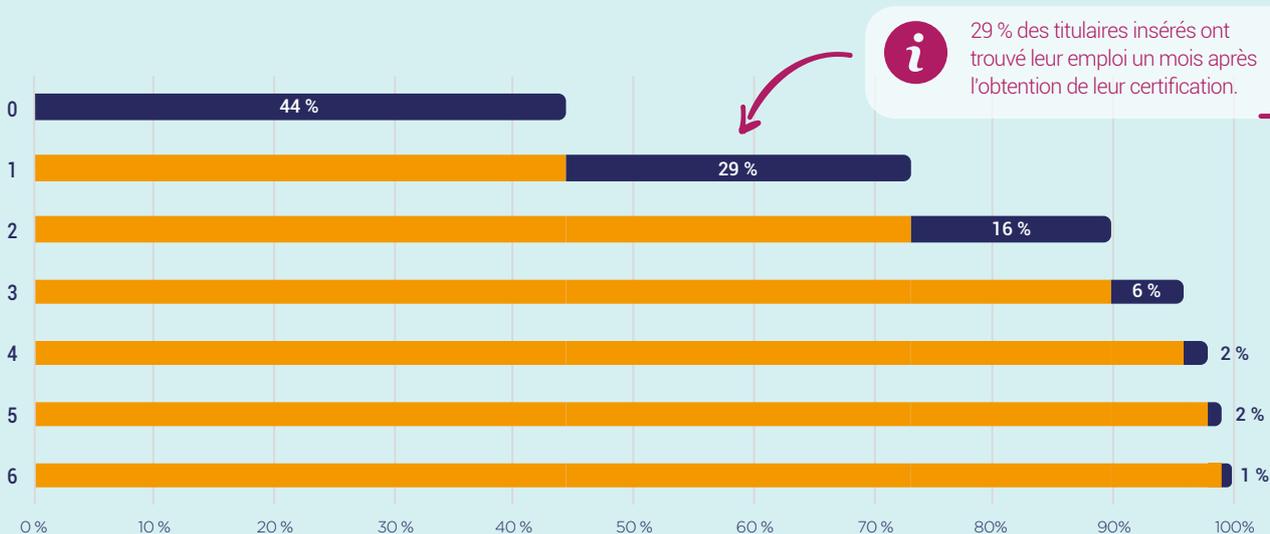
personnes sorties en début d'année 2019 et de celles qui avaient terminé leur formation en fin d'année. L'insertion étant mesurée six mois après la fin de la certification, une personne sortie en octobre 2019, par exemple, se trouvait confinée à cette date.

Nous n'avons noté aucune différence significative d'insertion entre ces types de population. **La raison principale au fait que le confinement n'ait pas eu d'impact sur la promotion 2019 est la durée constatée avant l'insertion.** Si l'on prend en compte la totalité des personnes en emploi à six mois, **44 % ont mis moins d'un mois à trouver un emploi après la fin de la formation** et 29 % entre un et deux mois. Ainsi, 90 % des titulaires en emploi étaient insérés moins de trois mois après l'obtention de la certification. En moyenne, les titulaires en emploi ont mis un mois et trois semaines à le trouver.

Les sortants de la promotion 2019 avaient déjà trouvé leur emploi avant l'entrée en confinement.

PART DE TITULAIRES INSÉRÉS PAR MOIS APRÈS LEUR SORTIE DE FORMATION

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION



29 % des titulaires insérés ont trouvé leur emploi un mois après l'obtention de leur certification.

Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, uniquement personnes en contrat de professionnalisation en emploi à 6 mois.

L'INSERTION APRÈS UNE CERTIFICATION DE BRANCHE PRÉPARÉE VIA LES DISPOSITIFS DEMANDEURS D'EMPLOI

L'objectif d'insertion est ici bien plus important puisque le public concerné est à la recherche d'un emploi, et parfois éloigné de la sphère professionnelle ou en reconversion avant d'entrer en formation.

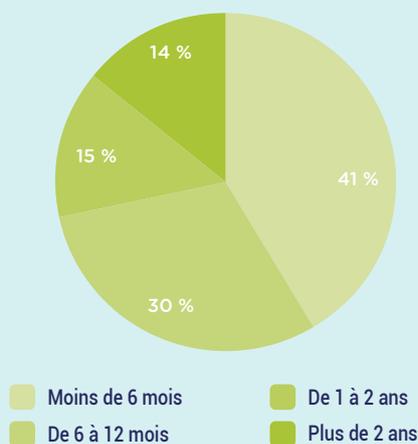
Les taux d'insertion suite à une certification préparée via un dispositif spécifique pour les demandeurs d'emploi sont un peu inférieurs à ceux des personnes en contrat de professionnalisation ; mais ils restent élevés puisque **70 % des titulaires ont retrouvé un emploi** six mois après la formation.

Parmi eux, 40 % sont embauchés dans l'entreprise qui les a formés durant la certification, 70 % travaillent dans la branche et 78 % exercent le métier ciblé par la formation. La durée moyenne d'insertion, quant à elle, est légèrement supérieure et s'établit à deux mois et demi.



DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ÉTIEZ-VOUS DEMANDEUR D'EMPLOI AVANT D'ENTRER EN CQP ?

DEMANDEURS D'EMPLOI

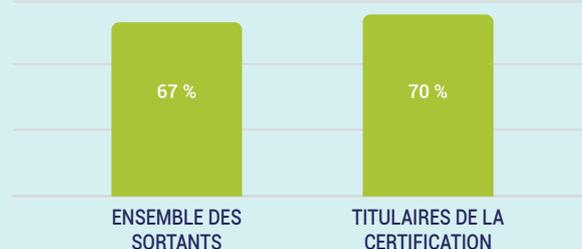


Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019. N = 189

70 % des demandeurs d'emplois ont retrouvé un emploi à la suite de leur formation.

TAUX D'INSERTION À 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

DEMANDEURS D'EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019. N = 288

LA SITUATION PROFESSIONNELLE APRÈS UNE CERTIFICATION DE BRANCHE PRÉPARÉE EN FORMATION CONTINUE

Les certifications de la branche sont également conçues pour reconnaître les compétences des salariés en poste et les accompagner dans leur progression professionnelle.

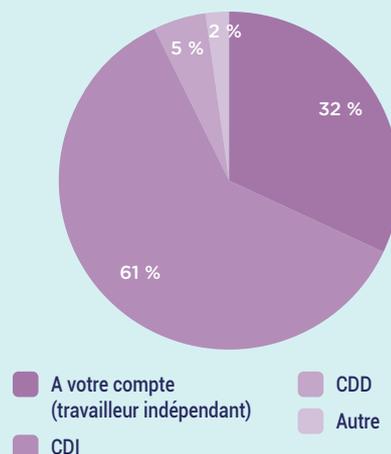
Parmi les effectifs en formation continue (environ 348 personnes), environ un tiers préparait un CQP RUESRC (Responsable d'Unité d'Enseignement de la Sécurité Routière et de la Conduite). Le reste des formés ont notamment suivi un CQP OVS (Opérateur Vitrage Spécialiste, devenu Technicien Vitrage en 2020), DSP (Débosselleur Sans Peinture) ou ACVI/CVVI (Attaché commercial véhicules industriels / Conseiller des Ventes Véhicules Industriels).

Parmi les 159 répondants titulaires, seuls 7 étaient à la recherche d'un emploi six mois après l'obtention de leur certification. De plus, la situation professionnelle des personnes en emploi est stable : 93 % des titulaires sont en CDI ou à leur compte.

73 % des titulaires en emploi exercent le métier visé par le CQP et 19 % un métier du domaine. Seuls 8 % travaillent sur un poste qui n'a pas de lien avec la certification suivie.

TYPES DE CONTRAT DES TITULAIRES 6 MOIS APRÈS LA FORMATION

FORMATION CONTINUE



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019. N = 116

ZOOM SUR LES CQP LES PLUS MOBILISÉS EN 2019

LE CQP VENDEUR AUTOMOBILE CONFIRMÉ (VAC)



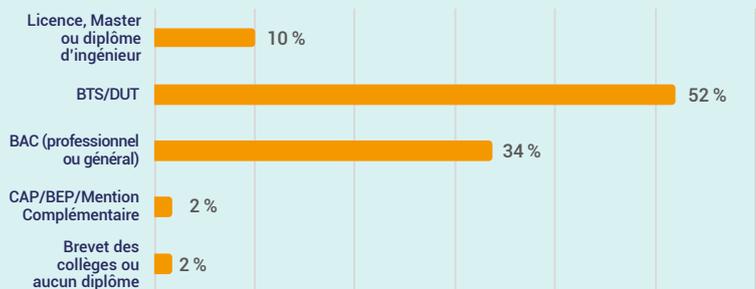
EN 2019
1 002 INSCRITS
975 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN
 exclusivement en contrat de
 professionnalisation

✓ **Enregistré
 au RNCP**



Le CQP VAC, transformé en titre à finalité professionnelle Vendeur Automobile (VA) en 2020, est désormais accessible en contrat d'apprentissage.

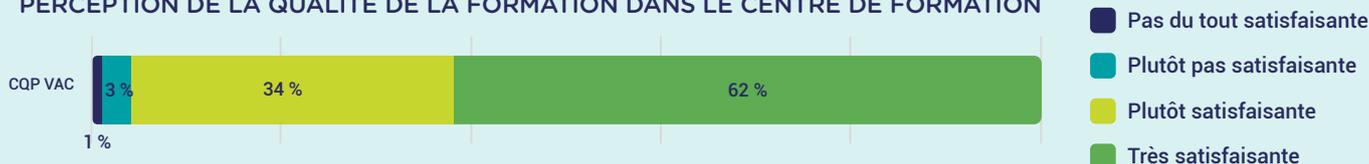
NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP VAC DES INSCRITS SORTANTS EN 2019



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants

« Excellente formation, très réputée et reconnue dans le monde de l'automobile. »
 (Sortant CQP VAC)

PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants



93 %

TAUX DE RÉUSSITE



91 %

**TAUX D'INSERTION
 DES TITULAIRES**

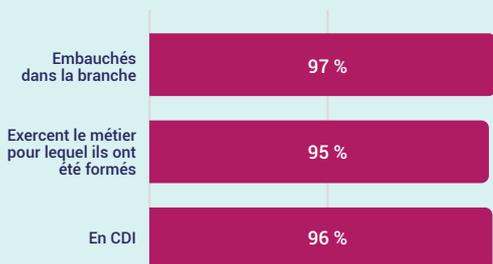
RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP VAC en emploi à 6 mois (primes comprises)

1 937 €

(Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019)

SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP VAC EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019

La formation dure entre 6 et 14 mois.

La prospection et la fidélisation clientèle ainsi que la vente d'un véhicule neuf ou d'occasion et des services associés auprès d'une clientèle sont au programme du titre VA (anciennement CQP VAC).

Cette formation est particulièrement prisée des professionnels, car contrairement aux diplômes généralistes, elle est spécifique à la vente automobile.

En outre, elle tient compte de l'évolution du métier fortement impacté par le numérique.



LE CQP TECHNICIEN EXPERT APRÈS-VENTE AUTOMOBILE (TEAVA)



EN 2019

619 INSCRITS
518 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN
exclusivement en contrat de
professionnalisation



**Enregistré
au RNCP**



Le CQP TEAVA est devenu le titre à finalité professionnelle Technicien Expert Après-Vente Automobile en 2020. Il est donc désormais accessible en contrat d'apprentissage en plus des autres voies d'accès.



Cette formation m'a permis de me familiariser avec tous les systèmes électroniques et les diagnostics, ça m'a permis d'évoluer dans ce métier qui est une passion pour moi. »

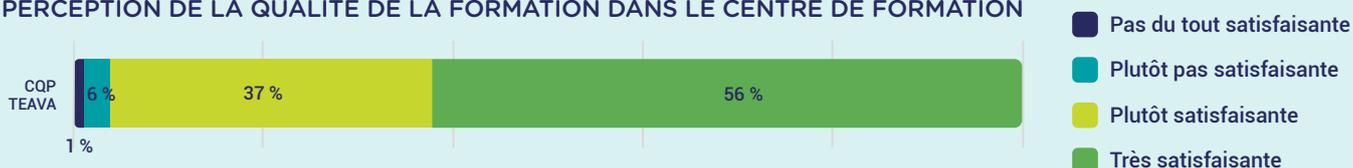
(Sortant CQP TEAVA)

NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP TEAVA DES INSCRITS SORTANTS EN 2019



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants

PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants



78 %

TAUX DE RÉUSSITE



94 %

**TAUX D'INSERTION
DES TITULAIRES**

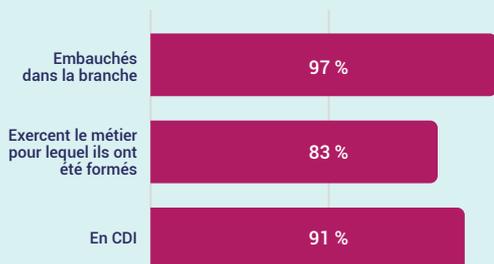
RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP TEAVA
en emploi à 6 mois (primes comprises)

1 548 €

(Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019)

SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP TEAVA EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019

La formation en alternance dure entre 14 et 24 mois et s'adresse aux candidats de niveau Bac Professionnel dans le domaine de la maintenance automobile, ou d'un diplôme équivalent.

Au programme : le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (essence / diesel), les diagnostics des systèmes mécaniques, des systèmes d'injection et de dépollution, des systèmes à gestion électronique/multiplexée, des systèmes de motorisation alternative. Mais aussi, la transmission des savoir-faire et connaissances techniques ainsi que les conseils et appui technique auprès du client et du réceptionnaire.

La certification s'adapte pour prendre en compte les évolutions du métier face aux nouvelles technologies.



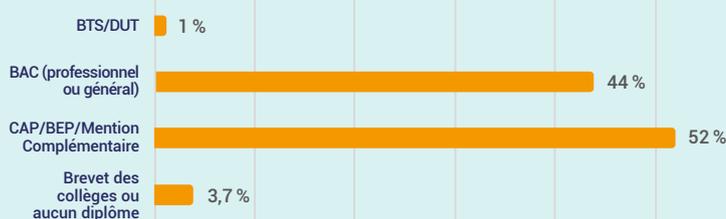
LE CQP CARROSSIER-PEINTRE (CP)



EN 2019
208 INSCRITS
193 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN
207 en contrat de professionnalisation
1 VAE



NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP CP DES INSCRITS SORTANTS EN 2019



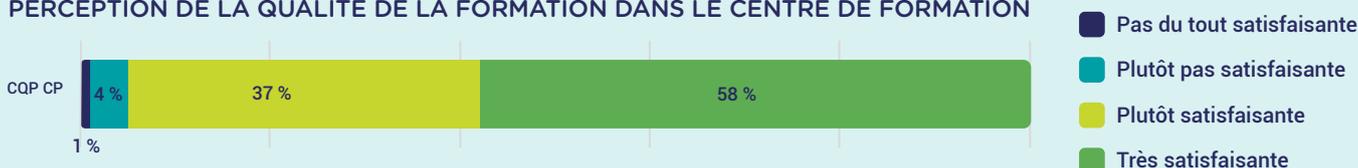
Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants



« Une formation qui serait pour moi indispensable dans les métiers de l'automobile. »

(Sortant CQP CP)

PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants



78 %

TAUX DE RÉUSSITE



95 %

TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES

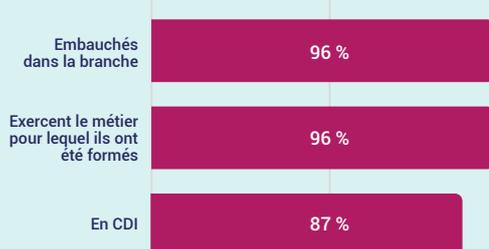
RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP CP en emploi à 6 mois (primes comprises)

1 544 €

(Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019)

SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP CP EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019

En alternance, ce CQP dure 24 mois. Il porte sur les activités de réalisation de l'ensemble des interventions en carrosserie et en peinture. L'exercice de l'activité inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur éléments de structure. Elle comporte également la réalisation de l'ensemble d'une intervention en peinture : de la préparation des surfaces à l'application des couches de finition. L'alternance prend tout son sens avec ce type de métier manuel où l'acquisition du geste professionnel nécessite une pratique importante à la fois encadrée par les formateurs et par les professionnels en entreprise. Ainsi, ce CQP permet d'améliorer fortement son employabilité, notamment pour les personnes ayant suivi une formation initiale sous statut scolaire.

Le CQP a été récemment rénové pour prendre en compte les nouvelles activités liées aux évolutions techniques et environnementales (matériaux, peintures).



LE CQP RESPONSABLE D'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET DE LA CONDUITE (RUESRC)



EN 2019
183 INSCRITS
183 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN
123 en formation continue
60 via un dispositif demandeurs d'emploi

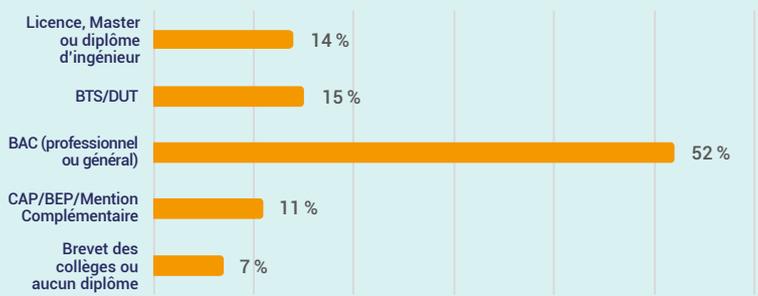


Enregistré au RNCP

« Formation très intéressante je la conseille aux personnes qui souhaitent créer ou reprendre une auto-école. »

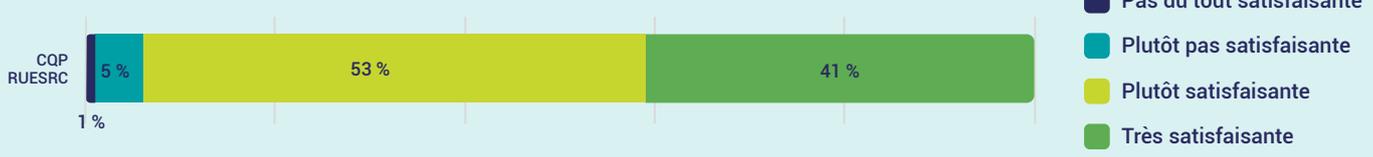
(Sortant CQP RUESRC)

NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP RUESRC DES INSCRITS SORTANTS EN 2019



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants

PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



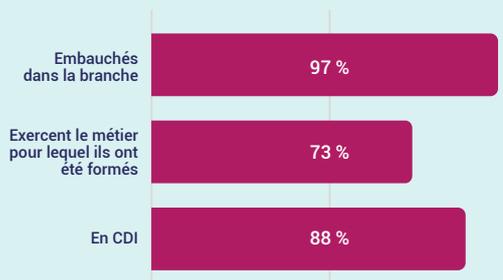
Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants

97 %
TAUX DE RÉUSSITE

85 %
TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES

RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE
 des titulaires du CQP RUESRC en emploi à 6 mois (primes comprises)
1 549 €
 (Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019)

SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP RUESRC EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019

Cette formation dure 126 heures (soit 4 semaines). L'enseignement de la conduite est un **secteur réglementé** qui nécessite la délivrance d'une autorisation administrative d'exercer. Ce CQP, qui remplace la capacité de gestion depuis le 1^{er} juillet 2016, **est reconnu pour l'obtention de l'agrément pour l'exploitation d'une école de conduite**. Ce CQP forme au management d'une équipe, au pilotage de l'activité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite, à la relation clientèle et également au développement commercial nécessaire à la diversification des activités des écoles de conduite, notamment en termes de sensibilisation à la sécurité routière pré et post-permis.



68 % des sortants ont effectivement créé ou repris une école de conduite
20 % projetaient de le faire dans un avenir proche



LE CQP MÉCANICIEN CYCLES (MC)



EN 2019

- 172 INSCRITS**
- 156 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN**
- 104** demandeurs d'emploi
- 59** contrats de professionnalisation
- 9** en formation continue

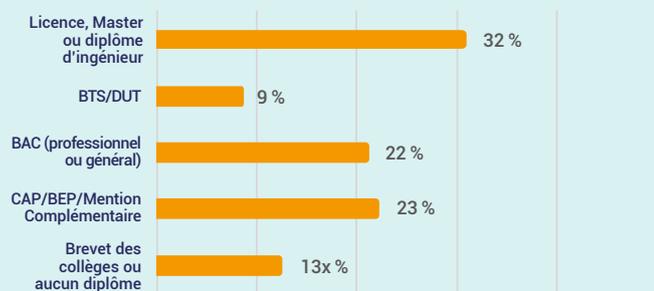


Enregistré au RNCP



Le CQP MC est devenu le titre à finalité professionnelle Mécanicien Cycles en 2020. Il est donc désormais accessible en contrat d'apprentissage.

NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP MC DES INSCRITS SORTANTS EN 2019



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants



« Excellents formateurs. Formation qui m'a procuré les outils théoriques et pratiques nécessaires au métier. »

(Sortant CQP MC)

PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants



92 %

TAUX DE RÉUSSITE



69 %

TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES

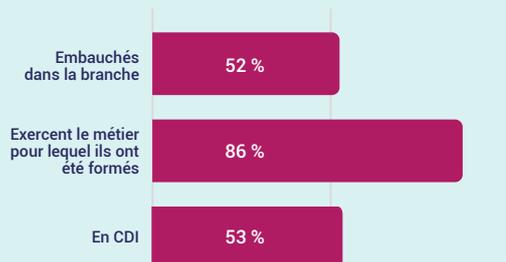
RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP MC en emploi à 6 mois (primes comprises)

1 302 €

(Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019)

SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP MC EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019

Cette formation d'un an en alternance ne nécessite pas de prérequis : les candidats doivent être reçus à des tests d'aptitude et de motivation. Le titre est axé sur la préparation et le montage du cycle ainsi que sur les interventions après-vente (maintenance, entretien courant et restitution avec conseils à la clientèle). Pour répondre à l'évolution du marché et des besoins des professionnels, la formation comprend également l'intervention sur les vélos à assistance électrique.

Depuis 2020, ce titre est également accessible après avoir suivi le dispositif Opérateur Réparateur Mécanicien Cycles, ORMC (Académie du vélo).

Le taux d'insertion dans la branche est plus faible que pour d'autres secteurs en raison de la concurrence des magasins multisports qui emploient également des mécaniciens cycles.



LE CQP RÉCEPTIONNAIRE APRÈS-VENTE VÉHICULES LÉGERS (RAV-VL)



EN 2019

124 INSCRITS

113 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN

exclusivement en contrat de
professionnalisation

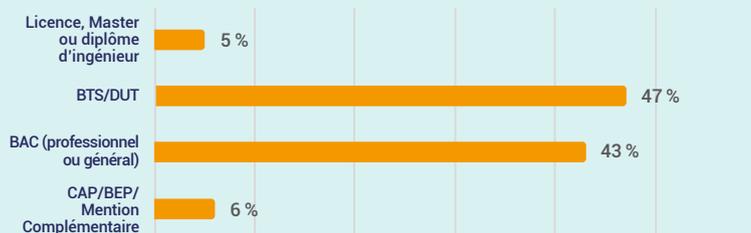


**Enregistré
au RNCP**

*Toutes les clés ont été données
pour réussir dans le milieu
automobile. Ça a été la plus
belle opportunité de ma vie.
(...). La formation CQP de
l'ANFA m'a permis de réaliser
un rêve d'enfant. »*

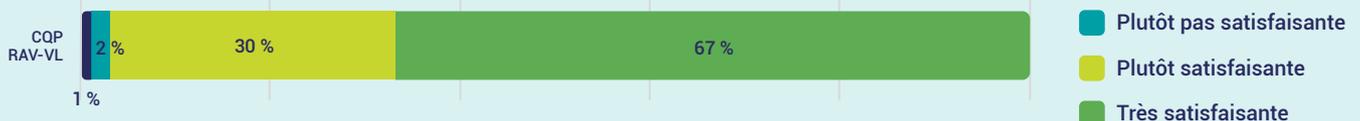
(Sortant CQP RAV-VL)

NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP RAV-VL DES INSCRITS SORTANTS EN 2019



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants

PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants



96 %

TAUX DE RÉUSSITE



96 %

**TAUX D'INSERTION
DES TITULAIRES**

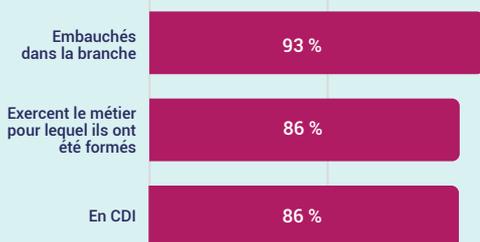
RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP RAV-VL
en emploi à 6 mois (primes comprises)

1 757 €

(Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019)

SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP RAV-VL EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019

La formation en alternance dure de 8 à 16 mois. Les candidats sont titulaires d'un Bac professionnel ou de niveau BTS dans le domaine de la maintenance VL ou VUI (véhicules utilitaires ou industriels) à dominante commerciale ou d'un diplôme de niveau équivalent, et doivent satisfaire aux tests d'aptitude et de motivation.

La formation intègre la réception et la commercialisation des produits et services de l'atelier de maintenance VL, ainsi que la planification des interventions de maintenance VL.

LE CQP TECHNICIEN ELECTRICIEN-ELECTRONICIEN AUTOMOBILE (TEEA)



EN 2019
132 INSCRITS
122 PRÉSENTÉS À L'EXAMEN
 exclusivement en contrat de professionnalisation

✓ Enregistré au RNCP

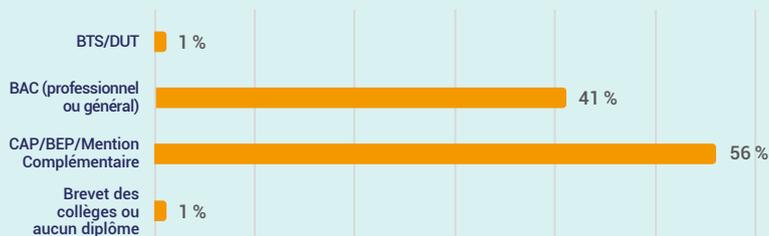


Le CQP TEEA est devenu le CQP Technicien Après-Vente Automobile (TAVA) en 2020.

L'obtention de mon CQP m'a permis d'être embauché en CDI dans mon entreprise formatrice. »

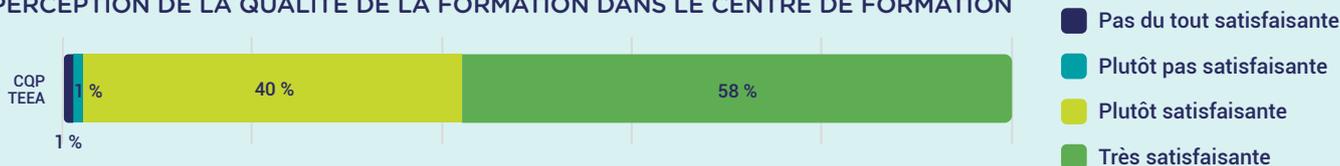
(Sortant CQP TEEA)

NIVEAU D'ÉTUDE AVANT L'ENTRÉE EN CQP TEEA DES INSCRITS SORTANTS EN 2019



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants

PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION DANS LE CENTRE DE FORMATION



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019, ensemble des sortants



62 %

TAUX DE RÉUSSITE



98 %

TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES

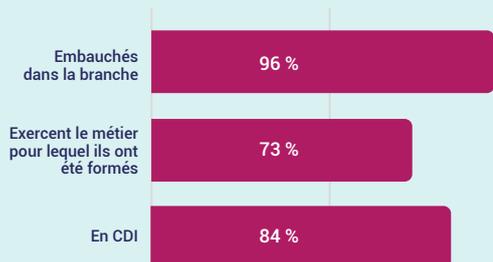
RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE MOYENNE

des titulaires du CQP TEEA en emploi à 6 mois (primes comprises)

1 469 €

(Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019)

SITUATION À 6 MOIS DES TITULAIRES DU CQP TEEA EN EMPLOI



Source : ANFA, enquête insertion CQP sortants 2019

La formation dure entre 21 et 24 mois en alternance et est accessible aux candidats titulaires d'un CAP en Maintenance automobile.

La formation comprend la maintenance des systèmes mécaniques, le contrôle et la remise en état des systèmes d'injection et de dépollution (essence / diesel), les diagnostics des systèmes d'injection et de dépollution, des systèmes à gestion électronique / multiplexée, des systèmes mécaniques.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TAUX D'INSERTION DES TITULAIRES D'UNE CERTIFICATION DE LA BRANCHE EN 2019

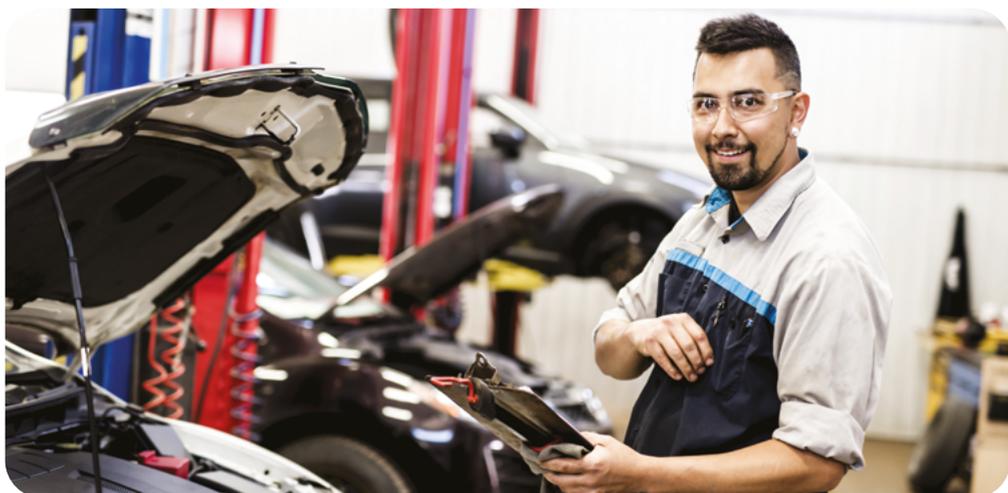
NOM DE LA CERTIFICATION	TAUX D'INSERTION	NOMBRE DE RÉPONDANTS	RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR VOIE D'ACCÈS	NOMBRE D'INSCRITS
VAC (Vendeur automobile confirmé)	91 %	576		1 002
TEAVA (Technicien expert après-vente automobile)	94 %	269		619
RUESRC (Responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite)	85 %	117		183
MC (Mécanicien cycles)	69 %	103		172
CP (Carrossier-peintre)	95 %	101		208
RAV-VL (Réceptionnaire après-vente VL)	96 %	80		124
TEEA (Technicien électricien-électronicien automobile)	98 %	53		132
TEAVVUI (Technicien expert après-vente véhicule utilitaire et industriel)	92 %	51		97
OSR (Opérateur service rapide)	69 %	49		100
CTVL (Contrôleur technique VL)	89 %	46		72
CTC (Conseiller technique cycles)	98 %	44		82
PC (Peintre en carrosserie)	95 %	40		71
MSA (Mécanicien spécialiste automobile)	85 %	41		74
ACA (Attaché commercial automobile)	89 %	37		51
DSP (Débosseleur sans peinture)	85 %	35		54
OSMPVI* (Opérateur spécialiste monteur pneumatique véhicule industriel)	65 %	27		42
CVCPR* (Conseiller vente confirmé pièces de rechange et accessoires)	83 %	26		50
ACVI/CVVI* (Attaché commercial véhicule industriel / Conseiller des ventes véhicule industriel)	96 %	24		42
MSVUI* (Mécanicien spécialiste véhicule utilitaire et industriel)	81 %	22		39
OV* (Opérateur vitrage)	95 %	21		245
MMVUI* (Mécanicien de maintenance véhicule utilitaire et industriel)	53 %	21		41
TEAVM* (Technicien expert après-vente motorcycle)	87 %	18		26
OSSR* (Opérateur spécialiste service rapide)	57 %	14		35
MMA* (Mécanicien de maintenance automobile)	80 %	13		22
DRV* (Dépanneur-remorqueur VL)	88 %	13		19

- Contrats de Professionnalisation
- Formation Continue
- Dispositifs demandeurs d'emploi
- Contrats d'Apprentissage

*Attention, effectifs faibles donc chiffres à prendre avec précaution

Ne sont présentés que les CQP pour lesquels le nombre de répondants est supérieur à 10.

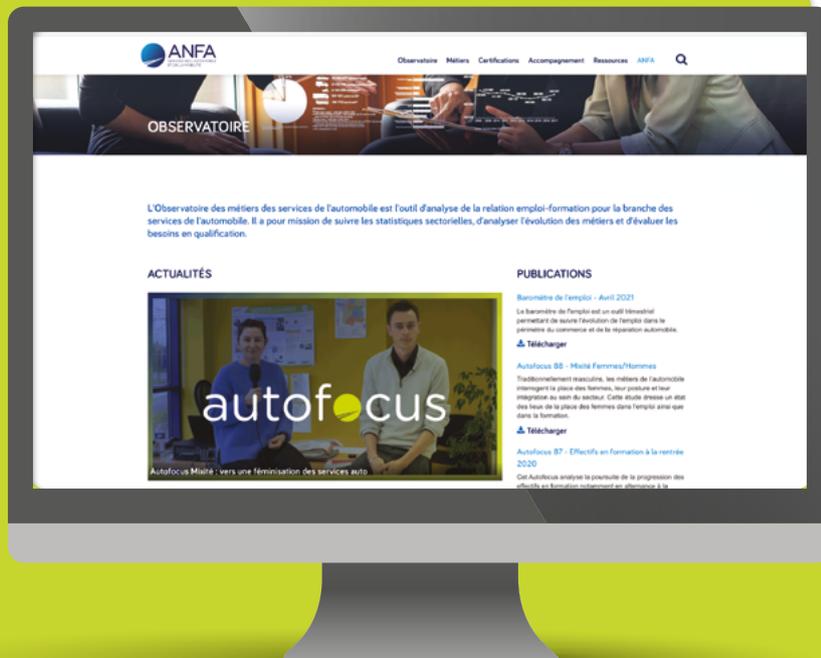
NB : L'enquête a pu couvrir les effectifs de tous les CQP, toutefois, les coordonnées des personnes formées au CQP Opérateur vitrage n'étaient pas disponibles, ce qui explique le faible taux de réponse pour ce CQP.



DÉCOUVREZ TOUTES LES DONNÉES ET LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE SUR LE SITE DE L'ANFA

anfa-auto.fr/observatoire

ANFA
OBSERVATOIRE
Métiers Services Auto



ET RETROUVEZ TOUS LES AUTOFOCUS EN VIDÉO



À propos de l'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission Paritaire Nationale de la mise en œuvre de dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche des Services de l'Automobile. À ce titre, l'ANFA :

- anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (OPMQ de branche) et apporte une expertise dans le cadre de la GPEC,
- propose une ingénierie des dispositifs de formation professionnelle,
- élabore des certifications,
- assure la promotion des métiers,
- développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

Observatoire ANFA
2 rue Capella - 44470 Carquefou
Tél. : 02 44 76 21 50
observatoire@anfa-auto.fr • www.anfa-auto.fr

Directrice de la publication : Dominique Faivre-Pierret
Directrice de rédaction : Valérie Chiron
Rédaction : Marie-Sophie Girardin & Emilie Deverre
Édition et création : Service Communication ANFA
Photo de couverture : ©Shutterstock



ANFA
SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ